



ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
BACCALURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL
Plan de cours

COURS : TRS 1030

TITRE : L'EXERCICE DU TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU INSTITUTIONNEL ET COMMUNAUTAIRE

SESSION : AUTOMNE 2017

RESPONSABLE DU COURS : ANNIE GUSEW, PROFESSEURE, ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL¹

Nom Jacques Hérard
Téléphone 450 755-3675
Horaire Mercredi 18h00-21h00
Courriel jacquesherard@gmail.com

DESCRIPTION DU COURS

Cours offert aux personnes ayant peu ou pas d'expérience en intervention sociale. Étude de l'historique, des fonctions et du processus de professionnalisation du travail social. Analyse critique des défis et enjeux que pose la pratique actuelle du travail social dans les réseaux institutionnel et communautaire. Expérimentation des connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du travail social par une implication citoyenne d'au moins 25 heures dans un organisme communautaire pour confirmer son choix professionnel. Mise en place des conditions favorisant l'intégration des connaissances et la construction de son identité professionnelle tout au long de la formation.²

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Il s'agit d'un cours d'introduction qui se situe dans l'axe méthodologie du programme de baccalauréat en travail social. Ce cours doit être suivi dès l'entrée dans le programme, il est préalable à tous les cours de l'axe méthodologique. Il veut permettre aux personnes ayant peu ou pas d'expérience dans le domaine de l'intervention sociale de commencer à développer une posture critique à l'égard de l'exercice du travail social. Il permettra à l'étudiante et l'étudiant de s'approprier une définition du travail social, de se familiariser avec les formes qu'il peut prendre

¹ Le plan de cours cadre a été mis à jour durant l'année 2014 par Gilles Bélanger (chargé de cours), Annie Gusew (professeure pivot), Jacques Hérard, (chargé de cours) et Marie Robillard (chargée de cours) grâce au soutien financier obtenu dans le cadre d'un projet de concertation.

² Il s'agit du nouveau descripteur du cours TRS 1030 qui n'est pas encore officialisé dans le tiré à part puisque la modification du programme de baccalauréat n'est pas encore complétée.

dans les réseaux institutionnel et communautaire. Ce cours veut aussi permettre de confirmer son orientation professionnelle et de se donner une stratégie pour favoriser l'intégration des connaissances tout au long du baccalauréat. Ainsi, commencer à constituer un dossier d'apprentissage dès l'entrée dans le programme fera en sorte d'accumuler les connaissances nécessaires lors des stages et de prendre en charge son développement professionnel.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise :

1. à mieux comprendre l'évolution de la nature, des fonctions et du processus de professionnalisation du travail social;
2. à s'approprier des outils d'analyse critique pour réfléchir sur les défis et les enjeux que posent la pratique du travail social dans des deux principaux réseaux soit les réseaux institutionnel et communautaire tenant compte des transformations en cours;
3. à commencer à construire son identité professionnelle;
4. à faire une première expérimentation des connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du travail social ;
5. à s'impliquer dans le milieu communautaire pour confirmer son orientation professionnelle;
6. à s'approprier une démarche favorisant l'intégration des connaissances.

Objectifs spécifiques

De façon plus précise, à la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable :

- de donner une définition du travail social, de ses fonctions et des acteurs concernés ;
- de faire l'analyse des lieux d'exercice du travail social et de nommer les défis et enjeux qui y sont rattachés ;
- de voir l'influence de l'implication sociale dans la société;
- d'avoir une meilleure connaissance de soi et de son potentiel en lien avec le choix d'étude;
- de valider son orientation professionnelle, de formuler son projet de formation et de se donner une méthode pour constituer son dossier d'apprentissage.

CONTENU DU COURS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique du cours veut favoriser la prise en charge par l'étudiante et l'étudiant de son projet de formation, elle demande une participation active dans l'ensemble des activités proposées. La réflexion personnelle et le partage permettront de collectiviser les différents savoirs; la démarche s'inscrit dans un esprit d'apprentissage entre pairs. Ceci n'exclut pas que l'enseignante ou l'enseignant fournisse les assises théoriques et méthodologiques ainsi que l'encadrement nécessaire à la démarche pédagogique proposée. Plus spécifiquement, deux méthodes pédagogiques seront privilégiées : 1) le portfolio dans ses dimensions autobiographiques et de dossier d'apprentissage, et 2) la recherche terrain et documentaire en ce concerne l'analyse critique des milieux institutionnel et communautaire où s'exerce le travail social. Les exposés théoriques, le travail individuel, en équipe et la plénière seront régulièrement utilisés.

Les modalités d'évaluation des apprentissages à l'intérieur du cours s'imbriquent dans les différents blocs et visent une meilleure intégration de la matière.

Pour permettre de réaliser les apprentissages souhaités, les thèmes suivants seront abordés à l'intérieur du cours :

BLOC 1 : INTRODUCTION ET MISE EN PLACE DES MODALITÉS NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

THÈMES ABORDÉS

Le plan de cours, les modalités d'évaluation et le matériel pédagogique.

La démarche pédagogique, ses méthodes et les aspects éthiques.

Les possibilités d'utilisation du portfolio dans la formation en travail social en lien avec les dimensions autobiographiques et de dossier d'apprentissage.

ACTIVITÉS RÉALISÉES OU EN COURS

Identification d'un organisme communautaire pour une implication citoyenne.

Identification de ses objectifs pour le contact-terrain.

Travail sur le portfolio : les intentions, la ligne de vie (chronologie et étapes), la nature des expériences et événements significatifs.

LECTURES

- GUSEW, A. et BERTEAU, G. (2010). «Le portfolio », sous la direction de B. Raucent, C. Verzat et L. Villeneuve, Accompagner des étudiants, de Boeck, p. 223-246.
- GUSEW, A. (2014). «Des outils pour favoriser le développement de la compétence professionnelle de stagiaires ayant de l'expérience en intervention sociale : le récit de formation et la cérémonie définitionnelle», sous la direction de A. Gusew, Pratiques pédagogiques novatrices dans les programmes de formation universitaire en travail social, Actes du colloque congrès de l'ACFAS 2013.
- LAINÉ, A. (1998). «La demande», Faire de sa vie une histoire. Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation, Desclée de Brouwer, p. 165-175.

BLOC 2 : LE TRAVAIL SOCIAL

THÈMES ABORDÉS

Une définition du travail social : nature, fonctions et valeurs.

Le système professionnel québécois, le rôle de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) et les activités réservés.

Les diverses professions en présence dans le travail multidisciplinaire, interdisciplinaire, partenarial et de collaboration.

La construction de l'identité professionnelle et les compétences nécessaires à l'exercice du travail social.

Le contenu du programme de formation en travail social et la place de la formation pratique.

Les métiers du social : stress et soins de soi.

ACTIVITÉS RÉALISÉES OU EN COURS

Insertion dans l'organisme communautaire, finalisation du contrat pédagogique et démarrage de la tenue d'un journal de bord; partage de son expérience en classe.

Poursuite du travail sur le portfolio : les savoirs acquis, les valeurs et les préjugés; identification de son projet de formation et formulation d'une première définition du travail social; ébauche d'une stratégie de constitution d'un dossier d'apprentissage en vue de la rédaction éventuelle d'un récit de formation pour lors du stage.

Début du travail en équipe pour le bloc sur l'exercice du travail social en milieux institutionnel et communautaire (4^{ième} cours au plus tard).

LECTURES

- GAULEJAC, de V. (1987). «Chap.1 : Histoire et historicité», La névrose de classe, Hommes et groupes Éditeurs, p. 25-63.
- HARPER, E. et DORVIL, H. (2013). «Introduction», sous la direction de E. Harper et H. Dorvil, Le travail social : théories, méthodologies et pratique, Presses de l'Université du Québec, p. 1-15 http://virtuolien.ugam.ca/tout/UQAM_BIB001228892
- BERGERON, D. et ROBERT, M. (2007). «Plaidoyer pour un travail...social», Intervention, no 127, p. 110-116.
- TURCOTTTE, D. (2013). «Référentiels de compétences et formation en travail social», sous la direction de L. Carignan et M. Fourdrignier, Pratiques réflexives et référentiels de compétences dans les formations sociales, Presse de l'Université du Québec, p.117-135.
- BEAUCAGE, B. «Étudier sans en faire une maladie». Dépliant.
- SANTÉ CANADA (2001). Guide sur le traumatisme vicariant, p : 14; et 31-33. http://www.rsfs.ca/opFichier/guide_sur_le_traumatisme_vicariant_MeFD18FXC8ZF_6944.pdf
- SALHANY, M. (2014). «Le stress traumatique secondaire et ses effets sur les travailleurs sociaux», Bulletin de l'OTSTCFQ, no 123, été, p. 26-29.

Site de l'OTSTCFQ : <http://www.otstcfq.org/>

- Cadre de référence des travailleurs sociaux (2011)
- Guide explicatif du PL 21 (2013)

Livre :

- Chapitre 1 Définir le travail social
- Chapitre 2 : L'histoire du service social : éléments d'analyse
- Chapitre 4 : Le travail social et le système professionnel québécois
- Code de déontologie des travailleurs sociaux

Bloc 3 : Analyse critique des lieux d'exercice du travail social

THÈMES ABORDÉS

Les effets de la *Nouvelle gestion publique* sur la pratique du travail social.

L'exercice du travail social dans les milieux institutionnel et communautaire : la mission, les objectifs, la place des usagers dans le système décisionnel, la philosophie et la nature des services offerts à la population; l'emphase sera mise sur le rôle et la fonction de l'intervenante et de l'intervenant social et comment se traduit concrètement son intervention (vignette clinique).

Des outils d'analyse critique pour cerner les enjeux et les défis de la pratique du travail social.

ACTIVITÉS RÉALISÉES OU EN COURS

Poursuite de l'activité de d'implication sociale jusqu'à la fin novembre (activité se déroulant sur 2 mois de fin septembre à fin novembre) et partage de son expérience en classe.

Présentation en classe d'équipe sur le lieu de pratique choisi : brève contextualisation de l'organisme, rôle et fonction de l'intervenante et de l'intervenant social dans ce milieu et présentation d'une situation typique à l'aide d'une vignette clinique.

Identification des enjeux et des défis de la pratique actuelle.

LECTURES

Bloc 3 : Analyse critique des lieux d'exercice du travail social

- DUPUIS, A. ET FARINAS, L. (2010). «Vers un appauvrissement managérialiste des organisations de services humains complexes?». NPS, vol. 22, no 2, p. 51-65.
- LARIVIÈRE, C. (2012). »Comment les travailleurs sociaux du Québec réagissent-ils à la transformation du réseau public ?», Intervention, vol 136, pp. 30-40
- PROULX, J. ; BOURQUE, D. ET SAVARD, S. (2007). «Les interfaces entre l'État et le tiers secteur au Québec : essai autour d'une typologie», Intervention, numéro 126, pp. : 20-30.

Conférence :

GAULEJAC, de V. (2013) La société malade de sa gestion, Symposium sur la santé mentale, OTSTCFQ, <https://www.facebook.com/OTSTCFQ/posts/427793887324451>

GAULEJAC, de V. La révolution managériale <https://www.youtube.com/watch?v=ctnP8LnFsDg>

Livre :

Chapitre 3 : Politiques et programme sociaux : développement, défis actuelles et perspectives d'avenir

Chapitre 9 : La gestion dans les organismes communautaires.

BLOC 4 : BILAN DE LA DÉMARCHE

Dernier cours

- Réalisation d'un bilan de la démarche.
- Apport de celle-ci dans la formulation provisoire du projet de formation professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1^e modalité d'évaluation: Le portfolio : dimensions autobiographiques liées à l'exercice du travail social.

30% de la note finale

8-10 pages max.

Date de remise : au 9^{ième} cours

Consignes pour la rédaction du travail :

En vous appuyant sur les productions orales et écrites en lien avec votre récit autobiographique :

1. Expliquez vos intentions en entreprenant des études universitaires en travail social.
2. Nommez et commentez les événements personnels les plus déterminants dans votre décision d'entreprendre des études universitaires en travail social.
3. Décrivez et commentez la nature de vos expériences ayant un lien avec le travail social (bénévolat, implication sociale, stages, expérience de travail).
4. Identifiez les compétences que vous possédez en lien avec le référentiel de compétences des t.s. (OTSTCFQ).

5. Au niveau des valeurs :
 - a. Identifiez vos principales valeurs et faites des liens avec celles du travail social.
 - b. Anticiper leur impact sur votre capacité d'intervenir.
6. Au niveau des préjugés :
 - a. Nommez un préjugé en lien avec l'intervention son influence possible sur celle-ci.
 - b. Que pourriez-vous faire pour dépasser ce préjugé?
7. En guise de conclusion, donnez votre définition personnelle et provisoire du travail social.
8. Auto-évaluation : inscrivez la note que vous vous attribueriez sur 30 en fonction de la qualité de votre réflexion et de votre analyse, ainsi que de l'investissement que vous avez fourni pour vous approprier la démarche reliée au portfolio et réaliser un apprentissage significatif.

Tout au long du travail, vous devez établir des liens avec les textes à l'étude (au moins trois) et la théorie vue en classe (voir les critères de correction à la page 8).

2^{ième} modalité d'évaluation : Étude d'un milieu de pratique

30% de la note finale :

Date de remise : Selon le calendrier établi en début de session

- Présentation orale de groupe d'un lieu d'exercice du travail social
- Vous me faites parvenir votre PP par courriel 48 heures avant votre présentation (il sera rendu disponible sur la plateforme « Moodle »).
- Vous me remettez au moment de votre présentation un plan (structure et thèmes abordés) ainsi qu'une bibliographie (sources et références). Le plan et la bibliographie tiennent sur une page maximum.

Consignes pour la présentation orale:

La présentation orale du travail consiste à :

- Décrire brièvement l'organisme (buts, objectifs, conception des besoins et des problèmes de la population visée; ses pratiques : les modes d'intervention, les activités et les services.
- Cerner le rôle et la fonction d'une intervenante ou d'un intervenant social formé dans votre discipline et qui exerce dans le lieu de pratique décrit.
- Illustrer à l'aide d'une vignette clinique comment cette pratique se traduit concrètement.
- Nommez les différents enjeux et les défis que les travailleurs et travailleuses sociales devront surmonter dans ce type d'organisation.
- Explorez un aspect qui vous interpelle particulièrement et partagez votre questionnement au groupe pour en débattre (financement et évolution des pratiques, conditions de travail, le fonctionnement interne, le rapport avec les établissements publics, la complexité et la lourdeur des problématiques, etc.)
- Un support informatique est requis pour ce travail (PP). Faites usage de court extrait vidéo que vous aurez puisé dans la documentation recueillie ou tiré de votre propre exploration de l'organisme. Chaque diapositive ne devra pas comporter plus de 30 mots (faire une présentation ne consiste pas uniquement à lire des fiches). La présentation est d'une durée allant de 45 à 50 minutes incluant l'échange qui suivra que vous animerez.

Critères de correction pour l'exposé oral :

- Structure de la présentation
- Clarté et qualité des informations présentées
- Qualité de la réflexion
- Dynamisme de la présentation et qualité de la pédagogie
- Dynamisme de votre présentation.

3^{ème} modalité d'évaluation : Brève analyse de l'activité de bénévolat

25% de la note finale, dont 5% pour le contrat pédagogique à compléter avec l'organisme et à remettre entre la 6^{ème} et la 10^{ème} semaine

4 à 5 pages max. (excluant le contrat pédagogique)

Date de remise : le contrat pédagogique entre la 6^{ème} et 10^{ème} semaine de cours

Le travail d'analyse au dernier cours

Consignes pour la rédaction du travail :

Pour faire le bilan de vos apprentissages, utilisez votre contrat pédagogique ainsi que le contenu de votre journal de bord (à mettre en annexe du travail).

1. Décrivez et commentez brièvement l'organisme dans lequel vous avez fait votre bénévolat.
2. Faites le bilan de vos apprentissages (partie centrale du travail).
 - a. Décrivez brièvement l'activité de bénévolat que vous avez réalisée.
 - b. Revenez systématiquement sur le niveau d'atteinte de chacun des objectifs d'apprentissage (contrat pédagogique) et faites des liens pertinents avec le contenu de votre journal de bord.
 - c. Commentez l'évaluation de votre répondante (mettre en annexe).

*Vous devez aussi tout au long du travail établir des liens avec les textes à l'étude et la théorie vue en classe (voir les critères de correction à la page 8)

4^{ème} modalité d'évaluation : Bilan écrit des acquis durant les cours de l'ensemble de la session et partage d'un élément significatif au dernier cours

15% de la note finale

2 à 3 pages

Date de remise : au dernier cours

Cette synthèse de vos apprentissages s'inscrit dans une démarche pédagogique qui vise à vous outiller pour intégrer vos connaissances tout au long de votre parcours universitaire et ainsi vous préparer pour les stages en favorisant la construction de votre identité professionnelle.

Consignes pour la rédaction du travail :

1. En vous appuyant sur l'ensemble des cours que vous avez suivis durant le semestre, vos lectures et vos travaux, identifiez vos principaux apprentissages.
 - a. Ce que vous retenez de l'ensemble de vos cours (les principaux messages)

- b. Ce que vous avez appris (les notions et les concept-clés)
 - c. Ce que vous sera utile au moment du stage (des connaissances ou outils méthodologiques)
2. Quels sont les sujets que vous souhaiteriez approfondir davantage?
 3. Plus spécifiquement le cours vous a-t-il permis d'élargir votre vision des lieux d'exercice du travail social et de ces diverses fonctions?
 4. En regard du dossier d'apprentissage :
 - a. Comment pourriez-vous constituer votre dossier d'apprentissage tout au long de vos études?
 - b. Comment pourriez-vous favoriser l'intégration de vos connaissances durant vos études?

Critères de correction pour tous les travaux écrits:

Contenu :	Cohérence, clarté, précision Rigueur de l'analyse (capacité de faire des liens avec la théorie) Jugement critique et créativité (appropriation personnelle de la démarche)
Forme :	Présentation générale, structure et respect des consignes Qualité de l'expression française
Retard :	Tout retard dans la remise des travaux entraînera une pénalité qui peut atteindre 20% de la note maximale du travail.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE

Par souci écologique, il n'est pas nécessaire de faire une page couverture, toutes les informations pertinentes que l'on retrouve généralement sur celle-ci peuvent être rassemblées en «entête de page ». Tous les travaux doivent être imprimés recto verso, aucun travail ne sera accepté dans sa version électronique. La présentation doit respecter les règles méthodologiques en vigueur. Chaque travail doit comporter une introduction et une conclusion. La bibliographie doit être conforme aux normes en vigueur (voir les consignes bibliographique pour la production de mémoire et d'essai de la Faculté des sciences humaines). Les travaux doivent être à interligne et demie en Times 12 avec des marges normales. Le nombre de pages indiqué pour chacun des travaux exclut la bibliographie ou les annexes.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Achat d'un recueil de texte (TRS 1030) et du livre de Deslauriers, J.-P., Hurtubise, Y. (2007). *Introduction au travail social*. Québec : Presse de l'université Laval, 2^{ième} Édition en vente à la COOP de l'UQAM.

BARÈME DE NOTATION, RÉCUPÉRATION DES TRAVAUX ET POLITIQUES EN VIGUEUR

**GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE
EN VIGUEUR À L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL (27 mars 2007)**

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
TRÈS BIEN	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Communication des résultats

Le secrétariat de l'École de travail social n'est pas responsable de la remise des travaux, il s'agit de la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant. Ainsi, vous pouvez remettre une enveloppe préaffranchie avec vos travaux de fin session pour un accès rapide à la correction ou prendre rendez-vous avec la personne responsable du cours au début de la session suivante pour les récupérer.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.ugam.ca>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

MÉDIAGRAPHIE

LIVRES

BILODEAU, G. (2005). *Traité de travail social*, Rennes, Editions de l'École nationale de la santé publique.

HARPER, E. et H. DORVIL (2013). *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques*, Boisbriand, Les Presses de l'Université du Québec.

MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

OTERO, M. et S. ROY (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui? Repenser la non-conformité*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

PAYNE, M. (2005). *Modern Social Work Theory*, 3^e édition, Chigago, Lyceum Books.

SITE WEB

- École de travail social : <http://www.travailsocial.ugam.ca>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec : <http://www.otstcfq.org>
- Site officiel du Gouvernement du Québec: <http://www.gouv.qc.ca/>
- Site principal du Gouvernement du Canada: http://www.gc.ca/main_f.html
- Ministère de la santé et des services sociaux: <http://www.msss.gouv.qc.ca/f/index.htm>
- Ministère de la solidarité sociale : <http://www.gouv.qc.ca/>
- Association des centres jeunesse du Québec : <http://www.acjq.qc.ca/>
- Les Centres jeunesse de Montréal <http://www.centresjeunessedemontreal.ca>
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) <http://www.cdpdj.qc.ca>
- Regroupement Québécois intervenants (tes) en action communautaire en CLSC : www.rqiiac.qc.ca
- CRI-VIFF - Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes <http://www.criviff.ca>
- Centre de recherche sur les services communautaires : <http://www.cdeacf.ca>

REVUES

Interaction communautaire : Bulletin du RQIIAC

Intervention: Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

NPS : Nouvelles pratiques sociales: UQAM

Revue canadienne de service social

Service social: Université Laval, École de service social

Reflets, revue d'intervention sociale et communautaire, Université d'Ottawa et Laurentienne

Annexe 1

Contrat pédagogique**COORDONNÉES**

Nom de l'étudiante et de l'étudiant : adresse et téléphone

Nom de l'organisme : adresse, personne responsable, téléphone

POPULATION VISÉE, PROBLÉMATIQUE ET SERVICES OFFERTS DANS L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE

*Exemple : Jeunes de la rue
toxicomanie, violence et isolement
hébergement et service en externe*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX (en lien avec ceux de l'activité de bénévolat)

*Exemple : Connaître mes valeurs, attitudes et aptitudes face à l'intervention
Me familiariser avec le contexte organisationnel et communautaire du milieu d'intervention
M'initier aux réalités des problématiques sociales et aux possibilités d'intervention*

DESCRIPTION DU PROJET DE BÉNÉVOLAT (secteur d'activité et nature des activités)

*Exemple : Secteur d'activité : implication au niveau du secteur hébergement dans le cadre des différentes activités offertes dans le milieu de vie
Nature des activités : Accompagner un jeune dans différentes démarches, discuter avec des jeunes sur les différents choix de vie en rencontre de groupe*

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

*Exemple: Participer à l'organisation de rencontre de groupe
Développer des habiletés au niveau de l'animation
Apprendre à rédiger un compte rendu*

OBJECTIFS PERSONNELS

Exemple : Ponctualité, vaincre timidité, développer sens de l'initiative

HORAIRE PRÉVUE ET DURÉE DE L'ENGAGEMENT

CONDITIONS PARTICULIÈRES (s'il y a lieu);

MODALITÉ D'ENCADREMENT AVEC LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ORGANISME

Exemple: rencontre hebdomadaire, participe aux réunions d'équipe

SIGNATURES:

Étudiante et étudiant, responsable de l'organisme, enseignante et enseignant